



Recouvrement dette fictive

Par **Sacha1**, le **16/02/2024** à **14:39**

Bonjour.

J'ai reçu un mail et un courrier, et un message sur mon répondeur de xxxxxxxx, pour une soit-disant créance avec yyyyyy

Après renseignement auprès de xxxxx, mon compte est à jour et il n'y a aucun impayé.

Je me pose donc la question d'une usurpation d'identité. Ou est il possible que cette créance soit totalement fictive? En cherchant sur Internet, les avis concernant yyyyyy , ne sont pas très rassurants.

Merci par avance pour votre réponse

Par **Marck.ESP**, le **16/02/2024** à **15:58**

Bonjour et bienvenue

Il serait bon de ne pas répondre et adresser une copie au service clients du site de vente en ligne.